

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 45 - 2025**

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 11

Procurations : 03

Votants : 14

SÉANCE DU JEUDI 17 JUILLET 2025**Convocation du 11 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mmes SAINSON - POTET - MM. BRIANDET - DUPRÉ CRIBELIER (arrivée 19 H 20) - Mmes LATREILLE - OUVRAT - BRISET - M. ROUAULT

Absents excusés ayant donné procuration : M. DUBOIS (M. ROUAULT) - Mme LOUPIAS (Mme LHUILIER) M. OZANNE (Mme BRISET)

Absents : M. COURTEAUX - Mmes COURTEAUX - ASTIER BOURBON
Mme SAINSON a été nommée secrétaire

AXA France**Mise en place d'une convention santé**

Monsieur le Maire informe les membres présents que la société AXA France souhaite mettre en place une convention santé sur le territoire communal et ainsi présenter aux habitants les différents contrats répondant au mieux aux problématiques santé, obsèques et dépendance. Afin de mettre en place ce dispositif, la société AXA France demande que la commune mette à disposition du réseau d'agents généraux un local permettant la tenue de réunions d'informations destinées à présenter les différents produits.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la mise en place de la convention santé sur le territoire communal.
- décide la mise à disposition de la petite salle du foyer rural pour la tenue de réunions d'informations.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre AXA France et la commune ainsi que toutes les pièces se rapportant au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

P/° le Maire,
L'adjointe déléguée

Laure LHUILIER




La secrétaire,
Katia SAINSON

